



## 14ème législature

<b>Question N° :</b> <b>75623</b>	<b>De M. Christophe Premat</b> ( Socialiste, écologiste et républicain - Français établis hors de France )	<b>Question écrite</b>
<b>Ministère interrogé</b> > Affaires étrangères		<b>Ministère attributaire</b> > Affaires étrangères
<b>Rubrique</b> > politique extérieure	<b>Tête d'analyse</b> > droits de l'homme et libertés publiques	<b>Analyse</b> > homosexuels. discriminations. attitude de la France.
Question publiée au JO le : <b>10/03/2015</b> Réponse publiée au JO le : <b>14/04/2015</b> page : <b>2825</b>		

### Texte de la question

M. Christophe Premat attire l'attention de M. le ministre des affaires étrangères et du développement international sur la nomination d'un ambassadeur américain chargé de défendre les droits des personnes LGBT à travers le monde. Aux États-unis, en 2011, Barack Obama a permis la reconnaissance des homosexuels dans l'armée américaine et a déclaré inconstitutionnelle la partie du « defense of marriage act » restreignant le mariage au niveau fédéral aux couples hétérosexuels (inconstitutionnalité validée par la Cour suprême en 2013). Depuis, l'ouverture du mariage a considérablement progressé aux États-unis après des décennies de débats hystériques, puisque le mariage entre des individus de même sexe est maintenant légal dans 37 États sur 50 et qu'une décision de la Cour suprême est attendue pour le mois de juin 2015. Il aimerait savoir si la nomination d'un ambassadeur français chargé de défendre les droits des personnes LGBT pouvait être envisagée pour lutter contre les discriminations sexuelles dans le monde. Cette nomination serait exemplaire et les deux pays ayant un message particulier sur la défense des droits de l'Homme pourraient ainsi renforcer leur coopération.

### Texte de la réponse

Au sein du ministère des affaires étrangères et du développement international, l'ambassadrice pour les droits de l'Homme est chargée de défendre et promouvoir les droits des personnes LGBTI sur la scène internationale. Dans ce cadre, l'ambassadrice est amenée à représenter la France et à présenter les actions de la France pour la protection des droits des personnes LGBTI dans différentes enceintes. Elle a ainsi participé au colloque organisé au Conseil des Barreaux le 10 décembre 2014 sur ce sujet et au lancement d'un réseau d'appui aux associations LGBTI francophones pour remédier au manque de capacités et de moyens que connaissent beaucoup d'entre elles. Elle est en lien permanent avec les associations LGBTI. Elle participe, en outre, chaque année, à la journée mondiale de lutte contre l'homophobie. Enfin, elle rappelle, lors de ses déplacements bilatéraux, l'engagement de la France sur cette question. Dès lors, le ministère des affaires étrangères et du développement international n'envisage pas la création d'un poste d'ambassadeur spécifiquement en charge des questions LGBTI.